

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 495

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 11 mai 2014
III^{ème} Dimanche après Pâques
Solennité de Ste Jeanne d'Arc

Retour de San Damiano...

Ce site religieux est désormais totalement aux mains des conciliaires, sauf, évidemment, l'îlot traditionnel de la « Maison du Pèlerin » et de la chapelle de la FSSP X, havre de paix et de ferveur, fort heureusement conservé dans ce déluge de fantaisies modernistes !

C'est ainsi qu'une personne de notre groupe a failli se faire embarquer au poste lors de la procession de dimanche à San Damiano.... Sa faute ?... Elle la raconte elle-même (site « Gentiloup ») !

« Elle portait un drapeau français orné du Sacré Cœur : nombre de médias internationaux y étaient présents samedi et dimanche pour la consécration de la jeunesse des nations à la Ste Vierge et, au lieu des prêtres comme demandé par la Ste Vierge, ils ont fait défiler des enfants avec une rose à la main et les drapeaux des nations présentes pour la consécration. C'était assez impressionnant !

« Le seul drapeau « arraisonné » a été celui porté par nos soins et quand cette personne a été interpellée elle a dit : pourquoi le seul drapeau du Sacré Cœur serait-il interdit aujourd'hui ? Voulez-vous le mettre à la poubelle ?... Ils ont répondu que le drapeau français était déjà représenté... Il est vrai qu'il y en avait deux autres mais sans le Sacré Cœur alors que le samedi, la veille, ils avaient autorisé sans difficulté ces drapeaux dans la procession... Quid alors ? Eh bien... les médias internationaux !

« On souhaitait sans doute éviter le Sacré Cœur devant les médias du dimanche protégés par deux carabinieri présents devant la maison de la propagande de San Damiano ?

« La personne porteuse du drapeau a été largement photographiée !... Elle leur répondit : mais si vous mettez le Sacré Cœur à la poubelle ça peut être très grave, vous en rendez-vous compte ?

« L'une d'entre nous est venue à son aide pour éviter de la laisser embarquer « au poste » et là, ils se sont calmés...

« A noter que les prières sont de plus en plus « trafiquées » par les modernistes ! Par exemple, les mystères lumineux sont « flanqués » de façon aléatoire dans chaque rosaire – 5h00 du matin, 11h00 et 17h00 – et ce systématiquement (ce n'est pas le cas des autres mystères) détruisant ainsi de façon certaine le Rosaire donné par la Vierge à St Dominique (Mystères Joyeux, douloureux et glorieux et dans ce sens et pas dans un autre).

« L'oratoire de Mama Rosa est interdit de visite et gardé jalousement par des personnes qui en défendent l'entrée (sauf pour quelques privilégiés racolés par des « gardiennes » auto-proclamées moyennant finance lors de

la messe et le samedi et le dimanche quand il y a du monde... (L'escroquerie est devenue une habitude à notre triste époque).

« La statue de la Vierge (la première) y est conservée et ce n'est pas celle qui est honorée dans le Jardin de Paradis (la réponse est que depuis 40 ans – 1970 – on attend le devis (sic) pour la refaire car elle a été grêlée), A noter qu'il existe des images nombreuses de cette première statue que beaucoup ont conservées...

« Soyons bien certain que la Sainte Vierge laissera un jour tomber le bras de Dieu sur ce sanctuaire qui subira la colère du Tout-Puissant !

« Que notre Maman Céleste ait pitié de ces malheureux... (Fin de la citation)

Face à une telle situation : que faire ?

J'entends dire, parfois : nous n'y reviendrons plus ... on ne peut pas faire tant de kilomètres pour se retrouver plongés au cœur d'un tel désordre !... Raisonement de ces « catholiques pot au feu » que l'on retrouve chaque dimanche dans l'euphorie de nos chapelles douillettes, anesthésiés par des années de ronron sans heurts ni combats » (Adrien Loubier in « Sous la Bannière » n° 172 – p. 7)

Pourtant, à San Damiano comme ailleurs, et peut-être plus qu'ailleurs, il importe de combattre ! Nombreux sont les amis qui l'ont constaté ! Le hasard (ou la Providence !) des temps libres dont les pèlerins bénéficient en amène quelques-uns près de notre chapelle. Ils y voient, affiché, le programme des messes qui y sont célébrées... L'ordonnance de celle-ci, bien que sobre, n'est pas celle des messes casse-croûte des paroisses officielles... Ils y assistent... Ils y reviennent et y amènent des amis... Bien vite la chapelle devient trop petite!... On doit rajouter des chaises et certains ne parviennent même pas à y pénétrer ! Ils assistent à l'office de l'extérieur... Ils attendent le prêtre... se confessent !...

Quel apostolat !

Et il faudrait tout abandonner ?

Canonisations ? ... Et Pie XII ? ...

Les vertus héroïques de Sa Sainteté Pie XII sont sans conteste bien plus évidentes (euphémisme) que celles de Jean XXIII et Jean-Paul II...

C'est en 1965 que Paul VI introduisit sa cause en béatification, en même temps que celle de Jean XXIII... par souci d'équilibre. Il faut se souvenir, en effet, qu'à cette époque, une vive polémique se développait dans les médias et les politiques, provoquée par une pièce scandaleuse et mensongère : « *Le Vicaire* » accusant Pie XII d'avoir été le complice des nazis dans leurs persécutions contre les Juifs... On sut qu'il n'en fut rien, lors de sa mort, lorsque Mme Golda Meir, premier ministre israélien déclara : « *Pendant la décennie de terreur nazie, quand notre peuple a subi un martyre terrible, la voix du pape s'est élevée pour condamner les persécuteurs... Nous pleurons un grand serviteur de la paix.* »

Par ailleurs, de tous côtés, des voix s'élevèrent en faveur de Pie XII ! La fondation juive « *Pave the way* » dont le siège est à New-York annonça même son intention de le proposer au Mémorial de l'Holocauste à Jérusalem au titre de « *Juste parmi les Nations* » !

« *Enfin, les plus grandes réticences viennent de l'intérieur de l'Eglise. Le jour même où Benoît XVI se prononçait sur les vertus héroïques de Pie XII, la revue des Jésuites, la Civiltà Cattolica – à laquelle le pape François a accordé sa première interview – publiait un long article très critique sur Pie XII quand il était Secrétaire d'Etat sous Pie XI déplorant, entre autres, ses précautions diplomatiques face aux lois anti-juives en Italie en 1938.* » (« Bulletin d'André Noël – n° 2374 – 4 mai 2014)